



Sommaire :

Edito	page 1
100% de réussite au CP. De quoi parle-t-on ?	page 2
Les rythmes scolaires à la rentrée 2017	
Un temps de travail qui explose	page 3
1ère mesure pour les fonctionnaires : gel du point	
Université d'Automne	page 4
suppléments :	
- bulletin d'adhésion	
- calendrier scolaire	

Après les péripéties de l'élection présidentielle et les premières annonces qui ont suivi - gel du point d'indice, loi travail, décret des rythmes scolaires, ... - , après l'intense activité de fin d'année scolaire, la pause estivale fut vraiment bienvenue !

Nous espérons qu'elle vous a permis de prendre du temps avec vos proches, de vous détendre, de vous ressourcer.

Voici venu maintenant le temps d'une nouvelle rentrée, avec son lot d'émotions fortes : impatience, appréhension, enthousiasme, fébrilité ...

Pour certains, ce sera la toute première, pour d'autres la

dernière, pour beaucoup une année de plus sur un poste provisoire.

Le SNUipp sera présent pour vous accompagner tout au long de ces prochaines semaines et de ces prochains mois. Agir pour des conditions de travail plus favorables pour nous et pour nos élèves, faire valoir nos valeurs de justice et de solidarité, c'est ce à quoi s'emploieront avec vous les représentants du SNUipp-FSU.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée !

*Isabelle Hargues,
co-secrétaire du SNUipp-FSU 40*

SNUipp-FSU 40

<http://40.snuipp.fr/40>

email : snu40@snuipp.fr

97 place de la
caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan
Tél : 05.58.933.933

Permanences

Snuipp-FSU 40

Lundi : 9h30 - 17h
Mardi : 9h30 - 17h
Mercredi : 9h30 - 16h
Jeudi : 9h30 - 17 h
Vendredi : 9h30 - 17 h

Directeur de la publication :
Philippe Miquel

CPPAP 0619 S 06978
Prix 1 €

Journal trimestriel
imprimé par le SNUipp-FSU 40
97 place de la caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

100% de réussite au CP. De quoi parle-t-on ?

Le dispositif des CP à 12 en REP+ constitue d'abord un recentrage de l'apprentissage de la lecture sur la seule année de CP au détriment de l'étalement sur le cycle 2.

Pourtant, les élèves visés par ce dispositif sont ceux-là mêmes qui ont le plus besoin du temps supplémentaire que permet l'organisation en cycles. Surtout, ce recentrage est cohérent avec une conception de l'apprentissage de la lecture basée sur la stricte correspondance graphophonologique (l'apprentissage des « sons ») et sur la méthode syllabique qui, associée aux neurosciences, ne manquera pas d'être prônée au cours des formations qui se mettront en place à la rentrée.

Cette conception de l'apprentissage de la lecture qui ne demande pas un haut niveau d'expertise pédagogique et qui fixe le déchiffrage comme objectif pour la fin du CP rend, si ce n'est possible, au moins crédible l'objectif d'un « fort pourcentage de réussite » au CP.

Mais réussite à quoi ?

Pourrons-nous alors dire que les élèves savent lire quand ils sauront tout au plus décoder ?

La conférence de consensus du CNESCO de 2016 avait pourtant affirmé que **l'urgence** n'est pas à s'accorder sur une théorie générale de la lecture parée de toutes les vertus scientifiques mais bien de caractériser les obstacles que rencontrent nos élèves et les jeunes en la matière, pour identifier quelques pistes de solutions qui soient praticables.

Pour permettre à nos élèves de devenir des lecteurs experts, il faut impérativement sortir du « débat » méthode globale contre méthode syllabique qui empêche d'examiner toutes les autres dimensions de la langue française indispensables à la maîtrise de la langue écrite.

Cela doit passer nécessairement par une formation solide et non par l'imposition d'une « méthode » qui a pour limite première de ne pas outiller les élèves pour une scolarité réussie au collège.



Les rythmes scolaires à la rentrée 2017

Mal pensée, mal préparée, imposée par le haut, la réforme des rythmes de 2013, partant le plus souvent des contraintes des collectivités territoriales et oubliant parents et enseignant-es, n'a pas atteint son objectif d'améliorer les apprentissages des élèves.

Le SNUipp-FSU a constamment porté la nécessité d'une remise à plat du décret « Peillon » parce qu'il imposait de manière uniforme la semaine de 4,5 jours à toutes les écoles et parce qu'il donnait trop de poids aux collectivités locales.

Le nouveau décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire, paru le 28 juin 2017, offre désormais la possibilité d'un retour à quatre jours de classe. Pour le SNUipp-FSU, l'organisation d'une semaine scolaire, sur quatre jours ou quatre jours et demi, doit être cohérente à l'échelle d'un territoire et réfléchie pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves, et de travail pour les personnels.

Elle doit être définie en prenant en compte l'avis des enseignant-es et des conseils d'école, sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale.

Dès l'annonce par le ministre d'assouplir le décret « rythmes scolaires », le SNUipp-FSU a lancé auprès des collègues une large consultation. Au terme de 15 jours, ce sont 37 791 collègues qui ont répondu dont 28 485 qui ont validé leur participation. Quels que soient leur âge, leur école ou leur milieu d'exercice, plus de 8 enseignant-es sur 10 rejettent leur organisation actuelle. 75% souhaitent revenir à 4 jours d'enseignement hebdomadaires dont 1/3 accepterait de renoncer à une partie des vacances scolaires.

Mais pour les enseignants la réussite scolaire n'est pas qu'une affaire d'organisation de la semaine de classe, loin s'en faut. Ils réclament en tout premier lieu une baisse des effectifs, particulièrement élevés dans notre pays. Ils demandent la

reconnaissance de tout leur temps de travail.

Ils revendiquent la possibilité de pouvoir véritablement travailler en équipe, tout en affirmant enfin la nécessité d'être formés et d'obtenir des moyens pour réussir l'inclusion de tous leurs élèves.



Un temps de travail qui explose

Le métier a changé.
Il est toujours plus complexe.

Il faut d'urgence libérer du temps pour reconnaître enfin toutes les nouvelles missions qui se sont accumulées. L'allègement des obligations de service des enseignants est donc nécessaire.

Selon l'enquête de la DEPP*, le temps de travail des enseignant-es dépasse largement les 1 607 heures (36 semaines à 44h07, 20 journées en moyenne pendant les vacances, la journée de solidarité, 2 journées de pré-rentrée, les 10 minutes d'accueil...).

Dans l'enquête « Rythmes scolaires » du SNUipp-FSU qui a recueilli près de 30 000 réponses en 3 semaines, les enseignantes et enseignants font savoir à nouveau que les conditions de travail se sont détériorées.

Le constat est sans appel, ils-elles sont moins payé-es, moins formé-es et ils-elles travaillent plus que leurs homologues européens.

La revendication de baisse du temps de travail est légitime et doit être entendue.

Utiliser différemment le temps des APC serait un premier pas vers la reconnaissance du temps réel de travail. Le temps des 108 heures est un temps dont les enseignant-es ont besoin pour élaborer, confronter des pratiques, réfléchir ensemble... c'est-à-dire pour mieux faire fonctionner l'école et mieux faire réussir les élèves.

Pour le SNUipp-FSU, il faut aller vers une déconnexion du temps élève et du temps enseignant, avec une première étape de 21 heures de classe et 3 heures de concertation, sans diminution du

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation Nationale - enquête publiée en 2011



temps de classe pour les élèves.

Première mesure pour les fonctionnaires : gel du point

On nous avait vendu pendant toute la campagne des élections un renouveau politique avec la mise en œuvre de nouvelles façons de faire, de l'innovation, du dialogue... Et bing ! L'une des premières mesures annoncées par le ministre de l'Action et des comptes publics sur un plateau télé début juillet reprend une vieille recette, le gel du point d'indice pour les fonctionnaires.

Pour ce nouveau gouvernement, le pouvoir d'achat des 5 millions de fonctionnaires est une simple variable d'ajustement. Quel dédain pour ces personnels, agents de l'État qui assurent au quotidien un ensemble de missions indispensables au service des citoyens !

Alors que depuis 2010, le point était gelé, une seule revalorisation de 1,2% est intervenue pour 2016. Celle-ci serait tout de suite enrayée par cette décision alors même que nous sommes dans un contexte de reprise de l'inflation avec des prévisions revues à la hausse à 1,8% pour 2017 et 1,7% pour 2018.

La volonté de ce gouvernement est de respecter les critères subjectifs européens d'un déficit de moins de 3% du PIB. Ce gel prend place dans une série de mesures qui visent à économiser 15 à 20 milliards d'euros sur 2018 et qui toucheront principalement la fonction publique (suppression d'emplois, baisse des dotations aux collectivités). La timide reprise va être plombée par cette politique d'austérité qui réduit les possibilités de consommation des ménages - en l'occurrence celles des 5 millions de fonctionnaires - mais

aussi l'investissement, notamment celui des collectivités.

Pourtant, pour son fonctionnement, l'État français ne dépense pas plus que la plupart des autres pays comparables, c'est ce qui figure dans une note du Conseil d'analyse économique publiée début juillet : « la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieur aux autres pays de l'OCDE ».

Encore plus inquiétants sont les propos du premier ministre « d'avoir une masse salariale stable en 2018 par rapport à 2017 pour l'ensemble des administrations publiques ». Ce qui pourrait conduire à remettre en cause les augmentations indiciaires prévues par l'accord PPCR, voire à geler l'avancement d'échelon ou de grade des personnels.

D'autres solutions sont envisageables pour traiter du déficit public comme la lutte contre la fraude fiscale, l'augmentation de l'imposition des plus riches, ...

Sanctionner 20% des salariés du pays n'aidera en rien à le redresser. Les agents publics ne peuvent servir de variable d'ajustement.



17ème Université d'automne du SNUipp-FSU du 20 au 22 octobre 2017 à Port - Leucate (Aude)

Trois jours de conférences et de débats ouverts à tous-tes les enseignants-es (syndiqués-ées ou non) pour rencontrer les acteurs de la recherche en éducation et d'autres personnalités, autour des questions de métier et de société.

Cette année, **Boris Cyrulnik, Françoise Lantheaume, Emmanuel Sander** et d'autres encore seront présents à Port Leucate.

C'est aussi l'occasion d'échanges avec les collègues, moments de plus en plus rares dans notre profession !

Il faut compter une centaine d'euros pour l'hébergement et les repas (produits locaux et de qualité).

Comme chaque année, le SNUipp-FSU des Landes organisera un déplacement collectif pour toutes celles et ceux qui souhaitent retrouver ou découvrir ce moment précieux de formation, d'échanges et de convivialité au bord de la Méditerranée.

(Pour les syndiqués, ce déplacement est pris en charge totalement ou en grande partie par la section en fonction du nombre de participants).

Ce stage de formation syndicale ouvre droit à une autorisation d'absence.

Vous devez faire votre demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration 1 mois avant la date (donc au plus tard au début de la 3ème semaine de septembre).

Retrouvez un modèle de demande sur notre site à l'adresse <http://40.snuipp.fr/>

La section départementale se chargera de votre inscription auprès du SNUipp-FSU national.

Merci de nous confirmer votre participation le plus tôt possible car le nombre de places est limité et les participants de plus en plus nombreux chaque année.



Pour plus de renseignements :

- par téléphone au 05 58 933 933

- par mail à l'adresse snu40@snuipp.fr

UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Crédit Mutuel
Enseignant

CME PAU

40-42, rue Ronsard – 64000 Pau

Tél. : 05 59 14 16 80 – Courriel : 02269@creditmutuel.fr

